



Programme Formation

Réfléchir ses zones de lavage, de stockage et sa logistique en maraîchage

Le lundi 02 novembre 2026

Lieu à définir sur Pau

OBJECTIFS

- Réfléchir sa logistique en fonction de ses contraintes et de son environnement.
- Créer ou aménager un bâtiment logistique intégrant les pôles stockages, lavages et transports des légumes.
- Savoir dimensionner ces pôles et les agencer pour permettre une optimisation des flux de légumes, déchets, consommables et d'informations.
- Pouvoir ajouter d'autres pôles à ce bâtiment : magasin, bureau, local salarié, atelier et stockage du matériel.

CONTENU

Durée : 7 heures - 1 jour

Jour 1 : Lundi 02 novembre 2026 - 7h

Séquence 1 : Dimensionnement des besoins en stockage de l'exploitation - 1h30

- Tour de table : situation des participants, contexte de leurs exploitations, problématiques rencontrées, recueil des attentes et présentation du programme
- Les besoins en froid et en taux d'humidité de chaque légumes
- Les périodes de stockage envisageables
- Analyse de la pertinence stratégique du stockage pour chaque légume.

- Méthodologies de calcul permettant de définir ses besoins.

Séquence II : Dimensionnement des besoins en lavage - 2h30

- Les grands postes de lavage chez les maraîchers.
- Analyse et description des outils les plus ergonomiques et les plus adaptés en fonction des volumes de légumes mis en œuvre.
- Méthodologie de réflexion pour concevoir sa stratégie de lavage

Séquence III : Aménagement de son bâtiment logistique - 1h30

- Principe de la marche en avant propre au contexte des fruits et légumes.
- A partir d'exemples concrets : comment mettre en place un agencement fonctionnel et ergonomique.
- Analyse du coût des différentes installations

Séquence IV : Étude de cas - 1h30

- A partir des bâtiments existant ou en projet chez chaque participant, une analyse de groupe d'un agencement cohérent sera proposé pour faciliter la mise en œuvre de chacun après la formation.
- Évaluation de la formation et tour de clôture, questions

INTERVENANT

Charles Souillot, formateur conseiller indépendant dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales depuis plus de 15 ans.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Maraîchers et maraîchères, porteurs et porteuses de projet en Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Une présentation power point par vidéoprojecteur de l'intervenant
- Une étude de cas en fin de formation
- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Etude de cas en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le dimanche 25 octobre sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur·trice·contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€
- 50 € : Agriculteur·trice·contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€
- 40 € / jour : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@civam.org – 05 59 84 70 63

** CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD*

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Juliette Polle
juliette.bearn@civam.org - 06 36 21 66 13